

Belfort, le 15/03/2024

**Direction départementale
Des territoires**

PUBLICITÉ D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE SURFACE AGRICOLE

En application des articles R.331-4 et D.331-4-1 du code rural et de la pêche maritime

DEMANDEUR : EARL MARCHAL - 3 rue des Prés - 90110 SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET

DESCRIPTION DU PROJET : Agrandissement

IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune	Section	N° cadastral	Surface (ha)	Propriétaire
ANJOUTEY	B	170	1,9187	Commune Anjoutey (90)
ANJOUTEY	B	172	2,8292	Commune Anjoutey (90)
ANJOUTEY	B	174	7,2521	Commune Anjoutey (90)
Total			12,0000	

Parcelle partielle, objet de la demande :

ANJOUTEY – B 170



DATE D'ENREGISTREMENT DE LA DEMANDE : **14/03/2024**

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER : **14/05/2024**

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du Territoire de Belfort

Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet : <http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr> (rubrique Politiques Publiques - Agriculture)